

PLAN D'ACTION DE LA RÉSERVE AQUATIQUE DE MANICOUAGAN

Vers une future aire marine éducative



Février 2015



Parc Nature
de Pointe-aux-Outardes

PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Mission de l'organisme

Le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes est un centre d'interprétation à vocation écologique, éducative, récréotouristique, culturelle et scientifique qui dispose d'équipements, d'espaces aménagés et de services au bénéfice des résidents du milieu, des écoles, des visiteurs nord-côtiers et des touristes de tous âges. Le Parc Nature a comme mission d'assurer la protection des écosystèmes, de la biodiversité et d'en favoriser la mise en valeur de façon durable

Historique

La corporation du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes existe depuis 1986. Elle a été reconnue comme organisme de charité en 1993. Cependant, les efforts investis pour assurer la protection et la mise en valeur remontent à 1969, année où le gouvernement du Québec a annoncé la création du parc.

Les terrains composant le Parc nature ont été acquis par la municipalité en 1995. La responsabilité de gestion et de développement a été confiée à la corporation du Parc nature et confirmée par un bail emphytéotique renouvelable à tout les 25 ans.

Depuis sa fondation, la corporation n'a cessé de travailler à la protection du parc nature et à sa mise en valeur. Fort d'un réseau de généreux partenaires, plusieurs investissements ont été réalisés au cours des 29 dernières années pour assurer l'atteinte de la mission du parc nature et pour générer des revenus autonomes afin d'assurer au mieux la pérennité des opérations et des actions de conservation.

Coordonnées

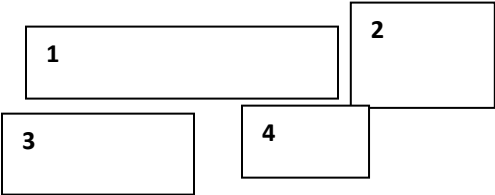
4 rue Labrie
Pointe-aux-Outardes (Québec) GOH 1M0
Téléphone : 418 -567-4227 | Courriel : infoparc@parcnature.com



Conception : Rodolph BALEJ
Équipe de rédaction : Rodolph BALEJ & Denis CARDINAL

Crédits photographiques :

Page couverture :



- 1 : Edward BROTHERTON
- 2, 4 : Rodolph BALEJ
- 3 : Parc Nature de Pointe-aux-Outardes

Autres photographies : Parc Nature de Pointe-aux-Outardes (p. 1, gauche),
Dany COULOMBES (p. 1, droite),
Rodolph BALEJ, MDDELCC (dernière de couverture).

Contexte

En août 2013, le gouvernement du Québec annonçait la création de la première aire marine québécoise dans l'estuaire du Saint-Laurent avec la désignation de la réserve aquatique projetée de Manicouagan¹.

La raison d'être de cette aire protégée est de conserver et de protéger les écosystèmes estuariens et marins de la péninsule de Manicouagan qui comptent parmi les plus riches et les plus productifs du Saint-Laurent marin. La réserve aquatique projetée contribuera en outre à conforter les activités d'écotourisme pratiquées dans le territoire.

Un territoire représentatif de la Côte-Nord

La péninsule de Manicouagan se situe sur la rive nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, dans la région administrative de la Côte-Nord. Elle se trouve dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan, à l'ouest de la ville de Baie-Comeau.

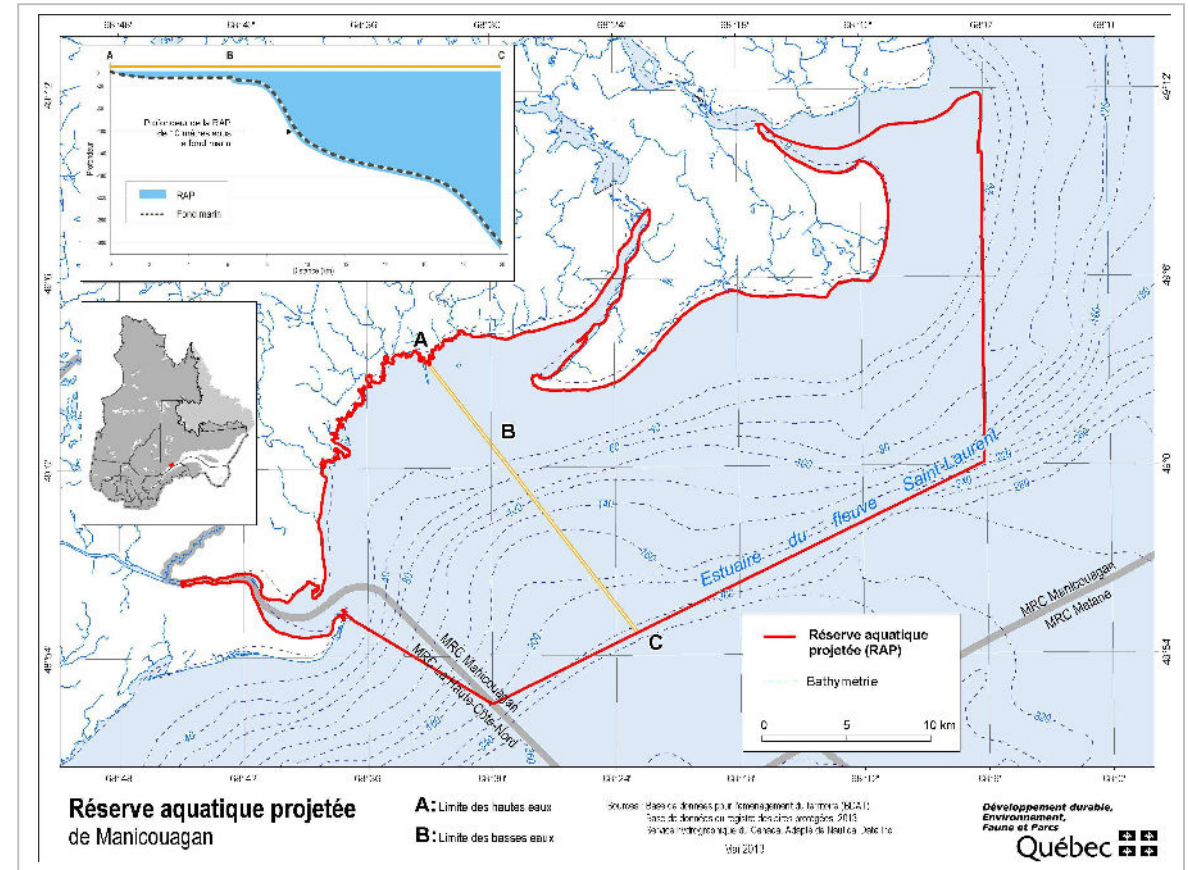
La réserve aquatique projetée est localisée sur le littoral bordant les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Label. Elle touche également le territoire de la communauté innue de Pessamit ainsi que la pointe à Michel située dans la municipalité de Colombier, dans la MRC La Haute-Côte-Nord.

Un territoire en milieu marin

La réserve aquatique projetée comprend l'estran de la péninsule de Manicouagan, les eaux adjacentes jusqu'à une profondeur d'environ 300 mètres ainsi que les dix premiers mètres du fond marin.

Sur l'estran, elle englobe la moitié ouest de l'estuaire Manicouagan jusqu'en aval du barrage de Manic-1, la batture Manicouagan entourant la péninsule, la totalité de l'estuaire aux Outardes depuis la centrale Outardes-2 vers l'aval, la batture longeant la baie aux Outardes jusqu'à la rivière Betsiamites et l'embouchure de la rivière Betsiamites jusqu'au pont de la route 138. Elle couvre une superficie d'environ 712 km².

¹ Voir communiqué : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Infuseur/communiqué.asp?no=2582>



Un territoire à la biodiversité exceptionnelle

La réserve aquatique projetée est constituée d'une mosaïque d'habitats, notamment les estuaires des trois rivières (Manicouagan, aux Outardes et Betsiamites), des marais salés, des battures sablonneuses, des herbiers de zostère, des îles et des fonds marins.

Le territoire de l'aire marine protégée est l'un des secteurs les plus productifs en phytoplancton du système Saint-Laurent en raison de la convergence des eaux salées et des eaux douces provenant de trois des plus grandes rivières de la Côte-Nord (Bersimis, Outardes, Manicouagan). Il constitue, en somme, le garde-manger de nombreuses

espèces de d'invertébrés, de poissons, de mammifères marins et d'oiseau s'alimentant dans l'estuaire.

Le territoire est fréquenté, de façon saisonnière, par plusieurs espèces en situation précaire au Canada, dont le rorqual bleu et le béluga du Saint-Laurent. On y observe également certaines espèces considérées en péril par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), comme le bar rayé, la morue franche, le marsouin commun, le rorqual commun et l'anguille d'Amérique.

Le secteur est inclus, en partie, dans la Zone importante pour la conservation des oiseaux de Baie-Comeau. Plusieurs espèces aviennes menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être le fréquentent à un moment ou l'autre de l'année, parmi lesquelles figurent : le râle jaune, le bruant de Nelson, l'hirondelle des rivages, le hibou des marais, le pygargue à tête blanche, l'aigle royal et le faucon pèlerin.

Un milieu de vie

Les communautés bordant l'aire marine sont de grands utilisateurs du milieu côtier et marin et pratiquent notamment la promenade, l'observation de la nature, la navigation, le kayak de mer, la cueillette de myes et de moules, la baignade, la chasse, la pêche, le kitesurf, etc. Les principaux pôles d'activités sont le Parc Nature, le Camp St-Paul, le quai de Ragueneau, les campings, le site de l'entreprise Argile eau mer, la route des plages. Ces activités ont des retombées économiques et sociales significatives pour la Côte-Nord.

Un projet de conservation de longue date

Le projet d'assurer la protection au littoral de la péninsule Manicouagan et au milieu marin contigu est né à la fin des années 1990. De fait, en 1998, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes propose au ministère Pêches et Océans Canada de sélectionner le site comme un projet pilote de zone de protection marine. Le site est retenu en raison de son intérêt écologique exceptionnel et de l'appui de plusieurs intervenants du milieu. Des études sont entreprises par le bureau Naturam pour caractériser le territoire et identifier ses enjeux de conservation. En 2007, le projet fait l'objet de discussions entre les gouvernements du Québec et du Canada. Au terme de plusieurs années, le projet de conservation se concrétise par la création d'une réserve aquatique projetée du MDDELCC.



Les partenaires de la réserve aquatique de Manicouagan

Un projet mobilisateur

La création de la réserve aquatique projetée est le fruit d'une étroite collaboration de partenaires du milieu ayant accompagné la démarche dès son origine. Pour maintenir ce lien privilégié avec le milieu, un comité de partenaires de la réserve aquatique a été créé. Celui-ci est constitué de représentants du Conseil des Innus de Pessamit, de la MRC Manicouagan, du Parc nature de Pointe-aux-Outardes, du Cégep de Baie-Comeau, du Conseil régional de l'Environnement, de l'Organisme de Bassins versants Manicouagan, du comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, de la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka, de la Corporation de développement touristique de la Péninsule Manicouagan et de Tourisme Côte-Nord.

Une gestion par le milieu

Lors de l'annonce de la création de la réserve aquatique projetée, le MDDELCC a annoncé l'attribution d'une subvention de 150 000 \$ à Parc nature de Pointe-aux-Outardes. Répartie sur deux ans, cette aide financière vise à soutenir la gestion de la réserve aquatique projetée de Manicouagan, qui sera réalisée par l'organisme en collaboration avec le ministère et les partenaires du milieu.

Grâce à cette subvention, Parc nature de Pointe-aux-Outardes amorcera la gestion de la première aire marine protégée relevant du gouvernement du Québec. Pour ce faire, il assurera la gestion de la réserve aquatique projetée et favorisera la concertation relativement à l'attribution d'un statut permanent de réserve aquatique à l'aire marine. Concrètement, l'aide financière octroyée permettra à PNPAO :

- d'élaborer un plan d'action pour la future réserve aquatique, qui déterminera les priorités en matière de conservation, de mise en valeur, de recherche, d'éducation et de communication;
- de participer à l'élaboration d'un plan de conservation et de gestion;
- d'assurer la logistique et la coordination des rencontres avec les partenaires régionaux;
- d'élaborer des activités d'animation sur le milieu marin;

- de faire des démarches pour faire connaître les actions à réaliser pour la désignation de l'aire marine protégée et d'en faire découvrir les raisons d'être.

Approche de conservation

Suite à la désignation du statut de réserve aquatique projetée, le MDDELCC et Parc nature de Pointe-aux-Outardes, gestionnaire désigné, ont tenu plusieurs rencontres de travail avec le comité des partenaires en vue de cheminer vers l'obtention du statut permanent d'aire protégée.

Plusieurs constats ont résulté de cet exercice :

1. Les nombreux appuis accordés au projet d'aire marine ont toujours visé à concevoir un modèle de développement durable conciliant la conservation avec une utilisation responsable des écosystèmes et des ressources.
2. Le projet de réserve aquatique doit perpétuer l'esprit du projet originel de « zone de protection marine », à savoir une aire marine gérée et mise en valeur localement, en concertation avec les intervenants du milieu.
3. Les études disponibles à ce jour ne permettent pas d'identifier de menaces susceptibles d'avoir un impact significatif sur les écosystèmes et la biodiversité. Beaucoup de préoccupations ont été identifiées mais, dans l'état actuel des connaissances, celles-ci ne peuvent se traduire par des mesures de conservation. Un plan d'action devrait donc privilégier une approche de prévention, prévoir d'actualiser les connaissances par des projets de recherche et envisager la mise en œuvre de suivi des activités pratiquées dans la réserve aquatique projetée..
4. L'expertise du Parc nature du MDDELCC et des membres du comité des partenaires en matière de recherche, d'éducation, de mise en valeur et de concertation est un atout précieux sur lequel doit miser le projet de conservation.
5. Le territoire de l'aire marine offre un riche potentiel pour des projets de mise en valeur et d'éducation qui pourraient s'adresser à une très grande variété de

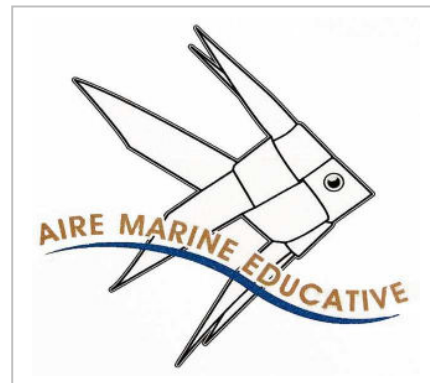
clientèles (milieu scolaire, population locale et régionale, visiteurs du Québec et hors Québec, amateurs de plein air, ornithologues, etc.). Plusieurs sites (Ragueneau, Pointe-Label, Pointe-aux-Outardes, Pessamit) offrent une fenêtre intéressante sur l'aire marine et pourraient être valorisés selon une thématique spécifique, par exemple la zostère marine, les marais salés, les échoueries de phoque commun, les poissons, les oiseaux, les espèces menacées, l'archipel de Ragueneau, etc.

6. Le plan de conservation et de gestion de la future réserve aquatique de Manicouagan doit inclure le territoire du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes qui lui est contigu et devrait évaluer la possibilité de l'intégrer dans les limites finales de cette aire marine.

Ces constats ont conduit les partenaires à privilégier une approche de conservation souple, participative, dynamique et qui valorise les initiatives du milieu compatibles avec la vocation de conservation visée pour le territoire.

Dans cet esprit, les partenaires ont été séduits par le modèle d'aire marine éducative (AME), en émergence à l'échelle internationale, particulièrement par le concept développé en Polynésie française, lequel définit la vocation de ce type d'aire protégée comme suit :

« Une « aire marine éducative » (AME) est une zone maritime littorale gérée de manière participative par une école ou un groupe d'élèves. Elle implique la gestion participative d'un projet éco-citoyen ayant pour but de protéger et de gérer un milieu marin choisi. Une AME permet de renforcer la diffusion des connaissances scientifiques sur le milieu marin, de faire connaître les usages et la culture liés à la mer grâce à l'intervention de professionnels de la mer tout en étant liés au programme scolaire »².



² Source : http://www.tahiti-infos.com/Des-aires-marines-educatives-pour-les-ecoles-de-Polynesie_a107779.html

Actions réalisées

Depuis la désignation de la réserve aquatique projetée de Manicouagan, Parc Nature de Pointe-aux à réalisé plusieurs initiatives d'éducation et de mise en valeur de l'aire marine.

Ainsi, en 2014, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a commencé à offrir une activité d'interprétation des battures et du marais salé de Pointe-aux-Outardes au moyen d'un bateau pneumatique et des visites des battures de sable. Cette activité permet, en autres, de mettre en lumière la contribution des marais salés à la productivité biologique de l'estuaire du Saint-Laurent, de présenter les principales espèces floristiques qui le composent, d'observer la faune de l'aire marine, etc.

Plus récemment, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a obtenu un financement de 30 000 \$ de la Fondation ALCOA pour la réalisation d'un film et de capsules éducatives sur l'aire marine protégée. Ce projet, qui s'échelonne d'avril à décembre 2015, permettra de sensibiliser les visiteurs et le grand public à la richesse écologique du territoire et aux raisons d'être du projet de conservation.

Parallèlement, Parc nature de Pointe-aux-Outardes a réalisé un concept d'interprétation qui se déclinera en parcours expériences et dont le thème central sera l'aire marine.

Le site Internet du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a également restructuré afin de pouvoir mettre en ligne de l'information relative à l'aire marine protégée dans une section spécifique.

Ces différentes actions constitueront la pierre d'assise de la proposition de plan d'action, laquelle se déclinera en 5 volets :

- ✓ sensibilisation,
- ✓ éducation,
- ✓ mise en valeur,
- ✓ recherche,
- ✓ gestion.

PLAN D'ACTION DE LA RÉSERVE AQUATIQUE DE MANICOUAGAN 2015-2020

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
SENSIBILISATION					
✓ Sensibiliser les usagers	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un code de bonnes pratiques pour : <ul style="list-style-type: none"> les cueilleurs de myes les kytesurfeurs les observateurs et photographes les chasseurs la pêche blanche 	PNPAO	MDDELCC, CP	2017	MDDELCC (à confirmer)
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une « brigade verte » pour sensibiliser les usagers sur le terrain 	PNPAO	CP	2017	À déterminer
	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion de la RA auprès des visiteurs du PNPAO 	PNPAO	CP	En continu	À déterminer
✓ Informer le grand public	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir une brochure grand public sur la RA 	MDDELCC	CP	2016	MDDELCC-PNPAO
	<ul style="list-style-type: none"> Créer une page dédiée à la RA sur le site web du PNPAO et du MDDELCC 	MDDELCC-PNPAO	CP	2017	MDDELCC
	<ul style="list-style-type: none"> Produire un court-métrage sur le milieu marin de la péninsule de Manicouagan 	PNPAO	Alcoa	2016	Obtenu
	<ul style="list-style-type: none"> Produire 5 capsules éducatives portant sur la chaîne alimentaire et sur 4 écosystèmes d'importance écologique 	PNPAO	Fondation de la faune du Québec	2016	Obtenu

PLAN D'ACTION DE LA RÉSERVE AQUATIQUE DE MANICOUAGAN 2015-2020

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
	<ul style="list-style-type: none"> Publier une infolettre sur la RA (deux fois/an) 	MDDELCC-PNPAO	CP	2016	MDDELCC
	<ul style="list-style-type: none"> Participer à des salons consommateurs (plein air, festival de la forêt boréale, etc.) 	PNPAO		En continu	
	<ul style="list-style-type: none"> Consolider la participation de PNPAO au festival des oiseaux migrateurs de la Côte-Nord 	PNPAO		2015	À déterminer
	<ul style="list-style-type: none"> Définir un programme d'interprétation du milieu marin 	PNPAO	MDDELCC	2017	À déterminer
	<ul style="list-style-type: none"> Tenir des activités sur l'interprétation du milieu marin 	PNPAO		En continu	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informer les partenaires du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontrer régulièrement les différents acteurs locaux et régionaux (municipalités, conseil des Innus de Pessamit, entreprises, campings, etc.) 	MDDELCC-PNPAO	CP	Annuelle	PNPAO
ÉDUCATION (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive)					
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre des activités éducatives liées à la RA 	<ul style="list-style-type: none"> Développer un programme éducatif sur le milieu marin à l'attention des écoles primaires et secondaires, de même que le CÉGEP de Baie-Comeau 	PNPAO	CP	2018	À déterminer
	<ul style="list-style-type: none"> Consolider l'activité d'interprétation du marais salé en bateau pneumatique 	PNPAO		2015	PNPAO
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impliquer les étudiants et les enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir un programme écocitoyen de suivi de la biodiversité de la RA 	PNPAO-CBC	MDDELCC-CP	2018	À déterminer

PLAN D'ACTION DE LA RÉSERVE AQUATIQUE DE MANICOUAGAN 2015-2020

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des stages étudiants en lien avec la RA 	PNPAO	CP	Selon l'opportunité	PNPAO
	<ul style="list-style-type: none"> Développer un label d'aire marine éducative avec les intervenants du milieu éducatif 	PNPAO	CBC, collèges et écoles	2016	À déterminer
	<ul style="list-style-type: none"> Définir un plan opérationnel pour la mise en œuvre d'une aire marine éducative 	CBC, collèges et écoles	PNPAO-MDDELCC	2017	À déterminer
MISE EN VALEUR (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive)					
✓ Signaliser le territoire de la RA	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les endroits stratégiques pour la signalisation et les pôles de découverte 	MDDELCC	CP	2016	MDDELCC
	<ul style="list-style-type: none"> Poser des panneaux de signalisation aux endroits stratégiques 	MDDELCC		2017	MDDELCC
✓ Développer des pôles de découverte	<ul style="list-style-type: none"> Aménager un pavillon de découverte du milieu marin dans la RA 	PNPAO		2017	PNPAO
	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction des panneaux d'interprétation de la RA 	MDDELCC-PNPAO		2016	
	<ul style="list-style-type: none"> Installer des panneaux d'interprétation de la RA 	MDDELCC	PNPAO	2017	MDDELCC
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes avenues de mise en valeur avec les partenaires privés (visite de la RA en zodiac, etc.) 	PNPAO	CP	2016	Privé
	<ul style="list-style-type: none"> Développer un circuit des pôles de découverte de la RA 	PNPAO	Privé	2017	Privé

PLAN D'ACTION DE LA RÉSERVE AQUATIQUE DE MANICOUAGAN 2015-2020

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
RECHERCHE (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive)					
	• Développer un protocole de suivi des herbiers de zostère	MDDELCC	CP	2017	À déterminer
	• Mettre à jour les données sur les échoueries de phoque commun	À déterminer	CP	2020	À déterminer
	• Réaliser un inventaire de l'avifaune et des espèces en situation précaire	À déterminer	CP	2016 et en continu	
	• Documenter la présence de mammifères marins dans la RA	À déterminer	CP	2020	À déterminer
✓ Favoriser la recherche scientifique répondant aux objectifs de conservation et de mise en valeur de la RA	• Intéresser et impliquer le monde de la recherche au suivi des divers enjeux et problématiques de la RA	PNPOA	MDDELCC	2020	À déterminer
	• Établir un cadre et des orientations de recherche pour la RA	CP		2020	À déterminer
	• Promouvoir la RA comme terrain de recherche auprès des universités	PNPAO	MDDELCC	2018	À déterminer
GESTION					
✓ Promouvoir une gestion participative de la RA	• Réunir le CP au moins deux fois par année	MDDELCC		Annuelle	Aucun
	• Assurer la pérennité du financement accordé à PNPAO pour la gestion de la RA	MDDELCC	CP	2016	À déterminer

PLAN D'ACTION DE LA RÉSERVE AQUATIQUE DE MANICOUAGAN 2015-2020

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
	<ul style="list-style-type: none"> • Convenir d'une entente administrative de délégation de gestion à PNPAO 	MDDELCC	PNPAO-CP	2016	MDDELCC
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir le modèle de gestion de la réserve aquatique permanente 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les plans de conservation et de gestion basés sur l'approche novatrice et adaptée à la réalité régionale qu'est une aire marine éducative 	MDDELCC	PNPAO-CP	2016	MDDELCC
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les consultations sur le plan de conservation et de gestion 	MDDELCC	PNPAO-CP	2016	MDDELCC

Acronymes

CBC :	Cégep de Baie-Comeau
CIP :	Conseil des Innus de Pessamit
CDT :	Corporation de développement touristique de la Péninsule Manicouagan
CP :	Comité des partenaires de la réserve aquatique de Manicouagan
CRECN :	Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
LCPN :	Loi sur la conservation du patrimoine naturel
MDDELCC :	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MPO :	Pêches et Océans Canada
MRCM :	Municipalité régionale de comté de Manicouagan
OBVM :	Organisme de bassins versants Manicouagan
PNPAO :	Parc nature de Pointe-aux-Outardes
RAM :	Réserve aquatique de Manicouagan
RBMU :	Réserve de la biosphère Manicouagan-Uapishka
TCNM :	Tourisme Côte-Nord – Manicouagan
ZIP :	Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
ZPM :	Zone de protection marine

Références

Publications

Gouvernement du Québec. 2013. *Réserve aquatique projetée de Manicouagan. Plan de conservation*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Québec, 16 p.

(<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aquatique/manicouagan/plan-conservation.pdf>).

Mark, S., L. Provencher, E. Albert et C. Nozères, 2010. *Cadre de suivi écologique de la zone de protection marine Manicouagan (Québec): bilan des connaissances et identification des composantes écologiques à suivre*. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 2914, xi + 121 p. (<http://www.dfo-mpo.gc.ca/Library/343258.pdf>).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 2011. *Régime d'activités dans les réserves de biodiversité et les réserves aquatiques*. Gouvernement du Québec, Québec, 41 p.

(http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/regime-activites/regime-activite-reserve-bio-aqua.pdf).

NATURAM ENVIRONNEMENT INC. 1999. Caractérisation biophysique, socio-économique et détermination des enjeux dans un secteur potentiel pour l'identification d'une zone de protection marine pilote : portion ouest de la MRC Manicouagan. Rapport présenté au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes. 306 p. et annexes.

Provencher, L. et C. Nozères. 2013. *Biodiversité du secteur marin de la péninsule de Manicouagan: une aire marine protégée en devenir*. Le Naturaliste canadien, Volume 137, numéro 1, hiver 2013, p. 51-63 (<http://id.erudit.org/iderudit/1013190ar>).

Sites internet

MDDELCC : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/>

PNPAO : <http://www.parcnature.com/fr>



Parc Nature
de Pointe-aux-Outardes